



# Campagne périurbaine nord sambrienne



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>1</sup></b>	<b>4 425</b>
Superficie agricole (ha)	2 671
Terres arables (%)	69
Prairies (%)	29
Vergers productifs (%)	2
Superficie boisée (ha)	65,5
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	854
<b>Nombre d'habitants<sup>2</sup></b>	<b>26 903</b>

<sup>1</sup> Estimation sur base des données de la Carte numérique du sol de Wallonie (2007).

<sup>2</sup> Estimation sur base des données INS (2007).



Coupée en deux par la vallée de l'Orneau, l'aire paysagère de la Campagne périurbaine nord sambrienne se démarque du Plateau agricole namurois qui la borde au nord par une forte proportion d'espaces urbanisés. Ceux-ci se répartissent entre un habitat agricole et surtout ouvrier datant majoritairement du 19<sup>e</sup> siècle, un bâti résidentiel récent bien présent et toujours en extension, et des activités économiques concentrées dans deux vastes zones, l'une en lien direct avec Charleroi et l'autre avec Namur.



L'aire paysagère de la Campagne périurbaine nord sambrienne se présente comme une aire de **TRANSITION** entre l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon et l'ensemble Mosan. Elle possède en effet des caractéristiques qui correspondent tant à l'un qu'à l'autre.

L'aire est constituée de **DEUX PÉRIMÈTRES DISJOINTS**, séparés par la profonde vallée du cours aval de l'Orneau. Dans la partie ouest, du côté de Fleurus, la topographie est clairement celle d'un plateau, la retombée vers la Sambre appartenant à l'ensemble paysager mosan. Les ruisseaux, affluents de l'Orneau, s'écoulent vers le nord. Dans la partie est, autour de Spy et Temploux, le relief est plus accidenté. Les ruisseaux s'écoulent vers le sud pour rejoindre la Sambre ou la Meuse.

L'occupation du sol laisse une place très importante à l'**URBANISATION** comme dans l'ensemble mosan. Cette urbanisation présente, elle aussi, une différence entre les portions ouest et est de l'aire. Vers Fleurus, l'**HABITAT OUVRIER**, en brique, caractérise l'essentiel du paysage bâti. Il date du 19<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle se développent les carrières proches exploitant les roches calcaires du sous-sol paléozoïque et l'activité industrielle de la ville – et du bassin houiller – de Charleroi. Les bâtiments très anciens sont rares à Fleurus car la ville, sur le trajet des armées, fut plusieurs fois incendiée. A l'est, le bâti agricole est plus aisément perceptible. Il jouxte souvent des habitations d'un plus haut **STANDING**. La brique laisse place au calcaire et au grès. Les constructions récentes sont plus présentes, mais ne montrent pas un caractère de « lotissement » aussi marqué qu'ailleurs dans l'ensemble paysager. Les villages comportent chacun un ou plusieurs châteaux.

A l'ouest de l'aire, mais bientôt aussi à l'est, les développements résidentiels récents tendent à combler les espaces intervillageois et à constituer une nappe envahissant l'espace agricole.

Les activités économiques occupent d'importantes superficies au sein de plusieurs **ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**. La plus étendue se trouve au sud de Fleurus, le long de la nationale N29, avec un accès proche à l'autoroute E42. Plusieurs lignes électriques implantées à proximité accentuent le caractère industriel du paysage. Une autre vaste zone d'activité économique se développe à Suarlée, sur les terrains élevés défendus naguère par un fort militaire. La zone est desservie par les nationales N4 et N904 et l'autoroute.

A côté du bâti résidentiel et économique, il reste relativement peu d'espace pour l'agriculture. Les champs, ponctués de quelques censes, s'étendent à l'écart de l'habitat, que des prairies encadrent. L'aire paysagère ne comporte qu'un seul boisement, qui couvre l'ancien fort de Suarlée. Mais les arbres ne sont pas absents des paysages : ils accompagnent les surfaces bâties.



La topographie de l'aire paysagère de la Campagne périurbaine nord sambrienne n'est pas uniforme. A l'ouest, près de Fleurus, le relief de plateau s'accompagne de vues longues. Ici, la zone agricole s'étend jusqu'à l'horizon d'où se détachent le front d'urbanisation de Wanfercée et, encore plus loin, l'urbanisation de la nationale N29 (sur la droite de la photo).



La partie orientale de l'aire paysagère présente un relief plus marqué, comme ici à Rhisnes. Au sein de l'aire, les espaces agricoles forment quelques poches assez vastes séparées par de grandes étendues construites.



L'eau est relativement peu présente dans les paysages de l'aire. Le Ri des Minias, coulant au creux d'un vallon au sud de Temploux, constitue une exception. Il contribue à la qualité paysagère et à l'attrait des lieux.



L'agglomération de Fleurus ne comporte guère de bâtiments élevés. Sur le plateau, sa silhouette reste discrète. Depuis la route qui marque la limite d'extension nord de la ville, le front d'urbanisation, dominé par le clocher, est révélateur de la densité du bâti du 19<sup>e</sup> siècle. A droite, la ligne de chemin de fer qui relie Fleurus à Charleroi et à Bruxelles a joué un rôle important dans le développement de la ville dont elle constituait la limite ouest.



La cité ouvrière prend différentes formes selon les époques, mais la densité des constructions est une constante, même pour les maisons récentes. Vers le centre-ville, les rues sont étroites et les vues fermées, alors qu'en périphérie l'espace public est plus aéré. Les logements sociaux constituent une part importante du parc immobilier.



Fleurus se situe sur la nationale N29, qui relie Gembloux à Charleroi. Cette route borde l'est de l'agglomération, à l'opposé du chemin de fer qui la limite à l'ouest. Les séquences visuelles qui se succèdent au fil de la route sont d'une faible qualité paysagère : le caractère hétéroclite des constructions et des équipements ainsi que le traitement peu « urbain » témoignent du caractère fonctionnel attribué à la route, peu adaptée aux usagers faibles.



En dehors de Fleurus, l'habitat de la partie occidentale de l'aire constitue une sorte de « conurbation\* villageoise » dans laquelle on ne distingue plus vraiment les limites des villages originaux de Wanfercée-Baulet, Keumiée, Velaine, Lambusart. L'habitat est très dense et marqué par le caractère ouvrier de ce territoire (Wanfercée-Baulet).



Les maisons ouvrières ne laissent que ponctuellement place à un bâti plus rural, en partie d'origine agricole. Le matériau dominant est la brique industrielle (Lambusart).



Le château-ferme de Quirini, dont les parties les plus anciennes remontent au 17<sup>e</sup> siècle, se situe dans les terres agricoles. Le parc arboré constitue une des rares masses végétales présentes dans l'aire paysagère en dehors des villages (Wanfercée-Baulet).



Dans l'est de l'aire paysagère, le bâti est dense et plus diversifié, à la fois par l'âge et par le type : l'habitat ouvrier côtoie d'anciens bâtiments agricoles ainsi que des maisons de plus haut standing, dont des villas. Les matériaux de construction incluent une part non négligeable de calcaire ainsi que des grès (Rhisnes, Spy). Les habitations récentes, nombreuses ces dernières années, s'intègrent actuellement encore assez bien dans ce contexte rural (Temploux).



Des bâtiments industriels du 19<sup>e</sup> siècle bordent la ligne de chemin de fer en marge de Fleurus. Ils accueillent toujours des activités.



La plupart des activités économiques actuelles se déploient cependant plus au sud, dans une zone desservie par la nationale N29 qui donne accès à l'autoroute. Outre les divers hangars industriels, le paysage est marqué par des lignes électriques à haute tension et par un château d'eau.



L'absence d'écrans sur le plateau rend les hangars industriels visibles parfois à une assez grande distance. Des plantations arborées pourraient mieux intégrer les bâtiments de gabarits peu élevés. Dans cette vue hivernale, les tonalités claires des bâtiments s'accordent – temporairement – avec le paysage enneigé.

A Suarlée, la zone d'activité économique jouxte un fort établi sur le point culminant. Il s'agit d'un des neuf forts de la ceinture mise en place par le général Brialmont à la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour assurer la défense de Namur. Des parcelles non occupées laissent voir le massif boisé qui couronne la structure militaire.



## Enjeux

- L'urbanisation résidentielle est en plein développement dans la partie est de l'aire, suite à la pression namuroise qu'il faudra canaliser. Dans la partie ouest, le développement du bâti tend à occuper tout l'espace constructible, au détriment de la sauvegarde d'espaces de respiration.
- La surface agricole est relativement restreinte au sein de l'aire et les bois en sont absents.
- La qualité paysagère de l'espace agricole acquiert d'autant plus d'importance qu'il est appelé à assumer un usage récréatif et de loisirs pour l'importante population des environs.
- Les activités économiques se déploient dans de vastes zones d'activité économique localisées dans des espaces visuellement exposés.

## Objectifs paysagers

1. Maintenir les implantations du bâti au sein de périmètres circonscrits, préservant des espaces libres entre les villages.	GESTION
2. Tirer parti des qualités paysagères des zones agricoles pour leur potentiel récréatif.	GESTION-AMÉNAGEMENT
3. Veiller à l'insertion paysagère des activités économiques et à la qualité de leur articulation avec les routes nationales et la zone agricole.	GESTION-AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Identifier les espaces non bâtis entre les villages et veiller à leur préservation, si nécessaire au travers d'une modification du plan de secteur.
- Organiser un réseau de cheminement lent cohérent et de qualité.
- Traiter les interfaces entre les zones d'activité économique et l'espace public ou la zone agricole de manière à accroître la qualité paysagère des entrées de ville et des paysages ruraux proches.
- Prévoir de manière systématique une étude et des prescriptions paysagères pour la mise en œuvre des parties de zonings économiques encore disponibles, afin d'assurer l'insertion paysagère de toute implantation.